



- Prescriptions surfaciques :**
- Emplacements réservés au titre de l'article L.151-41 du Code de l'urbanisme
- Données de contexte :**
- Bâti
 - Parcelles cadastrales
 - Limites communales

Tableau des emplacements réservés

Numéro	Objet	Bénéficiaire	Surface (m ²)
LUG01	Extension Comèdes	Commune	21,97
LUG02	Extension des équipements collectifs (loteries municipales)	Commune	1430,10
LUG03	Aménagement du contour de Ecano entre la RD 110 et la RD 110 E2	Département de la Gironde (33)	2216,31



CITADIA
 04 75 00 00 00
 15 rue des Bains 33000 Montpellier Cedex 03
 04 75 00 00 00
 15 rue des Bains 33000 Montpellier Cedex 03



Lugos

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

4.2 Règlement graphique

4.2.10 Emplacements réservés

Via pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire arrêtant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le Président,

Echelle : 1:20 000

Mémoire d'ouvrage : Communauté de Communes du Val de l'Eyre
 Révisé : 11.6 de la Communauté de Communes du Val de l'Eyre
 Version : 04/09/2022
 Rédaction: Citadix Conseil le 21.09.2023

